

Les forêts communautaires, c'est aussi une histoire de femmes !

Une forêt communautaire est un espace géré par l'ensemble du village, au travers d'une association villageoise. Cette gestion doit impliquer toute la communauté et toutes les générations. Les décisions doivent être prises en concertation avec tous les acteurs du village, afin que les bénéfices de la forêt profitent à tous. A chacun sa spécialité et sa contribution pour le développement de tout le village !



LES FEMMES CONNAISSENT TRÈS BIEN LA FORÊT. ELLES SONT EXPERTES POUR LA COLLECTE DE FRUITS SAUVAGES, DE PLANTES OU ENCORE DE CHAMPIGNONS.



UNE FORÊT COMMUNAUTAIRE, CE N'EST PAS QUE L'EXPLOITATION DU BOIS, C'EST AUSSI LA VALORISATION DE SES PRODUITS, LA MISE EN PLACE DE CHAMPS COMMUNAUTAIRES, DE COMMERCES, ETC.



LES FEMMES DOIVENT ÊTRE REPRÉSENTÉES DANS LES INSTANCES DE DÉCISION, ET IMPLIQUÉES DANS LA BONNE CONDUITE DES ACTIVITÉS !



Poster réalisé dans le cadre du projet "Développement d'Alternatives Communautaires à l'Exploitation Forestière Illégale", phase 2, qui œuvre pour une meilleure gestion des ressources naturelles par et pour les populations rurales au Gabon et au Cameroun dans le cadre de la foresterie communautaire.

Auteurs : Meunier Q., Boldrini S., Morin A., Angone R., Federspiel M., Doucet, J.L., Vermeulen, C., 2013

Conception et photographies : Meunier Q.



Avec le soutien financier de l'Union Européenne